

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 05 2016

Effectif légal du conseil municipal : 11

Etaient Présents: Joël DEVIDAL, Florence SELMI, François BRUN, Marie-Louise CORTIAL,

Thibaut DEVIDAL, Marie-Odile FAURE, Hervé HOSTEIN, Isabelle LAMBERT, Christian TORNATO.

Etaient Excusés : Jacques VIAL, Jean ROMEAS.

Secrétaire de Séance : Marie-Louise CORTIAL

Demande de subvention dans le cadre du FSC : Fonds de Solidarité Communale

Le maire fait part à son conseil municipal du courrier du Département qui souhaite aider les « petites communes » à financer des projets de proximité. Cet appel à projet se veut souple et simple. Il précise qu'une aide départementale au maximum de 40% du coût du projet, pourra ainsi être octroyée pour la réalisation d'opérations dont la dépense subventionnable maximale est de 50 000 € HT.

Le conseil donne son accord pour déposer un dossier pour l'aménagement d'une aire de stationnement de camping-cars au Bourg.

Bien Section AB N°70

Le maire donne lecture à son conseil du courrier de Maître Christiane DARONNAT concernant une déclaration d'intention d'aliéner pour le bien situé Section AB N°70 afin de savoir si la commune envisage d'exercer son droit de préemption.

Le conseil décide de ne pas préempter le dit bien.

Aménagement Parkings : croix de Pécata et aux Imberts (site de Parapente)

Le maire informe son conseil :

- Du projet de réaménagement du stationnement et de la signalétique sur le secteur de Pécata

Coût des travaux : 5 400.00 € HT

- Projet de remise en état d'une aire de stationnement pour les activités de parapente située en amont de la ferme des Imberts

Coût des travaux : 6 540.00 € HT Le conseil donne son accord

Dossier gîtes : tarifs

Le conseil décide de ne pas revaloriser les tarifs de location des gîtes pour la saison 2017.

Les tarifs sont les suivants :

Gîtes 5314 et 5288

Haute saison : 320 € la semaine

Moyenne saison : 270 € la semaine

Basse saison : 230 € la semaine

Gîtes 5250 et 5251

Haute saison : 280 € la semaine

Moyenne saison : 230 € la semaine

Basse saison : 190 € la semaine

Questions diverses :

Le fleurissement du village sera réalisé par l'équipe verte

La course : le DUATLON est prévue en août 2016

La séance est levée à 22 heures.

Le maire, M. DEVIDAL Joël

